



7 Tourner à gauche et suivre ce beau chemin qui conduit au village de Bosmie. Continuer tout droit, passer les dernières maisons et poursuivre sur le chemin bordé de murets de pierres.

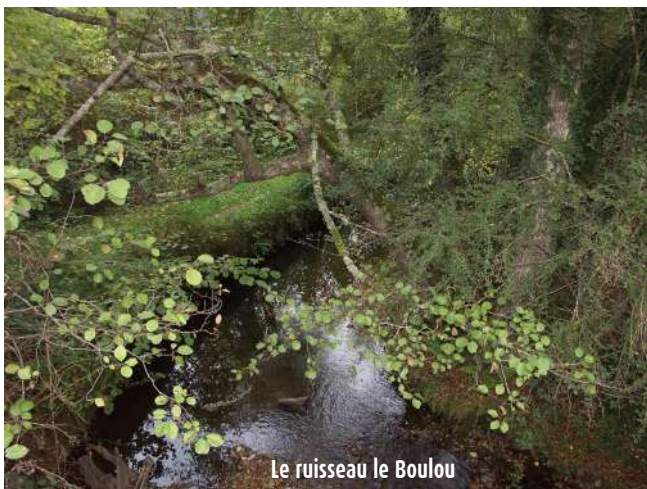
 *Dans le village de Bosmie, on trouve une ancienne demeure de la famille Thoumas, notaires royaux et Seigneurs de Bosmie. Cette ancienne maison est par ailleurs inscrite à la fondation du patrimoine.*

8 Au croisement avec le circuit "sentier de plein-ciel", aller en face jusqu'au village de Charroux. Suivre la rue du Breuil, puis à gauche, la rue du Boulou et, de suite à droite, le rue du vieux village puis, la rue des écoles. Poursuivre à droite la rue de la Libération et arriver au gymnase, point de départ du circuit.

 *La mairie est située non loin du circuit dans le parc du Boucheron. C'est un parc paysager qui s'étend sur 7 ha et présente un magnifique point de vue sur la vallée de la Vienne, puis, de loin en loin, Limoges, les Monts d'Ambazac et Laurière. C'est un lieu préservé où on peut entendre la sitelle torchepot, le roitelet triple bandeau ou bien encore le grimpeau des jardins.*

La Mairie est installée depuis 1980 dans un château du 19ème siècle construit par l'ingénieur Paul-Valentin Amilhou, maire de la commune de 1896 à 1908 dont on peut admirer les initiales en marqueterie dans l'un des bureaux actuels.

La visite de cet édifice permet de découvrir des plafonds peints, toilés ou richement sculptés. Les boiseries et les fresques d'origine italienne ou hellénique représentent des personnages de la mythologie grecque. (Source : Commune)



Le ruisseau le Boulou

La commune de Bosmie-l'Aiguille, située sur la rive gauche de la Vienne est née du rattachement de deux villages : Bosmie et l'Aiguille. Son essor commença en 1860 avec la construction de la voie ferrée et de son viaduc. En 1864, eut lieu l'édification du pont de la Vienne et en 1885 l'installation des papeteries cartonneries Lacaux. Ce n'est qu'en 1966 que la commune de Bosmie prit le nom de Bosmie-l'Aiguille. Elle compte aujourd'hui plus de 2300 habitants. 4 cours d'eau la sillonnent : la Vienne, la Briance, Le Cramouloux et Le Boulou. (Source : Commune)

En chemin :

- Les villages de Charroux, Nouaillhas, la maison de Maître dans le hameau de Bosmie ;
- Le petit patrimoine bâti : lavoir, croix, fontaine, le chêne bi-centenaire de Charroux ;
- Les nombreux points de panoramas sur la Commune et la vallée de la Vienne ;
- La flore et la faune très présente.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme du Val-de-Vienne
Aixe-sur-Vienne : 05 55 70 19 71

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique



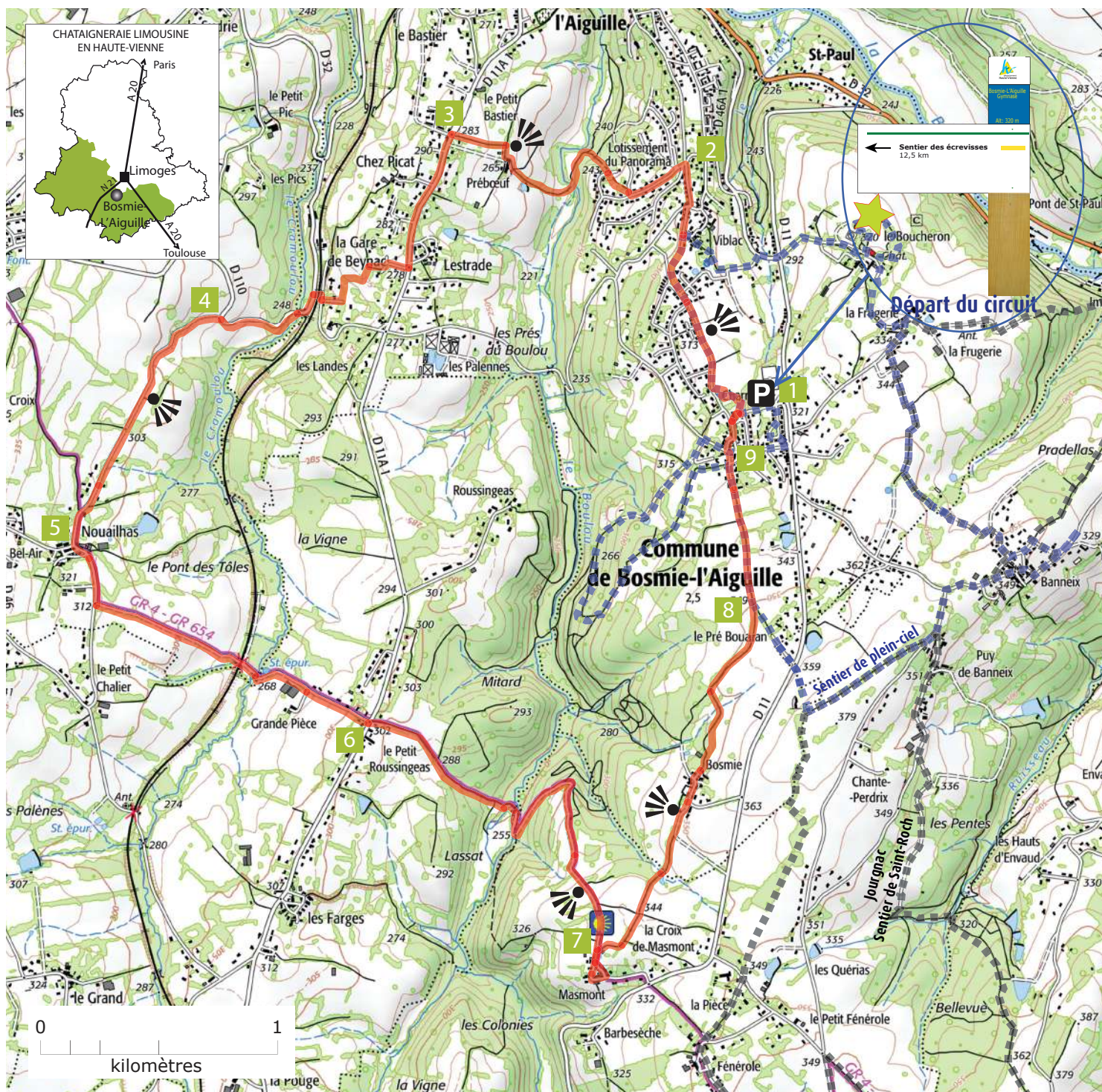
Credit photos : Commune de Bosmie-l'Aiguille, Office de Tourisme Val-de-Vienne

BOSMIE-L'AIGUILLE
Sentier des écrevisses
2 h 00 - 12,5 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 20 minutes de Limoges. Prendre la RN21 direction Aix-sur-Vienne. Au Pont de l'Aiguille, traverser la Vienne, puis l'Aiguille et remonter via la RD46a1 vers le Boucheron. A la RD11, tourner à droite. Au 1er rond-point, tourner à droite en direction du gymnase.

Départ : parking du gymnase.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 00	12,5 km	jaune	moyen	+365 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Emprunter le sentier paysagé qui descend et longe la route et le lotissement. Puis continuer sur la route. A l'angle d'un petit bois à droite, suivre alors le sentier qui descend vers Viblac. Traverser le village toujours en descendant.
- Au carrefour de 4 routes, suivre à gauche la rue Jean Giono. Après la rue Albert Camus, prendre à droite le petit sentier qui descend encore vers le ruisseau le Boulou, en laissant 2 chemins à droite. Le traverser puis remonter à travers la prairie et le long d'une allée de chênes. Passer la ferme, prendre à droite le chemin en terre et de suite, le suivant à gauche jusqu'à la RD11a1.
- Suivre la route à gauche sur 600m et après Lestrade, continuer à droite, rue des écrevilles puis s'engager sur le chemin bordé de haies qui descend vers la voie ferrée. La franchir en passant sous le pont qui enjambe la voie, tourner à gauche, passer le Cramoulou et remonter en suivant la RD32a2.
- Au croisement, laisser la RD110 et se diriger à gauche vers Nouaillhas à 800 m.
- A l'entrée du village, continuer à gauche puis, à la ferme à gauche suivre le large chemin empierré qui descend. Passer au-dessus de la voie ferrée, franchir le Cramoulou et remonter jusqu'à la RD11a1.
- Traverser la route et aller en face, emprunter la passerelle qui enjambe le Boulou et suivre la piste qui remonte vers Masmont.
Aller-retour : arrivé au village, possibilité de faire le tour du joli village de Masmont avec de beaux points de vue sur la commune de Jourgnac.

